

Seul le texte prononcé fait foi

Discours de Mme Jessica M. Elbaz
Secrétaire du Comité consultatif pour le
Programme d'Assistance des Nations Unies
(25 octobre 2019)

M. le Président, Mmes et MM. les délégués,

C'est un honneur de m'adresser à vous aujourd'hui en ma qualité de Secrétaire du Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, et de vous donner un bref aperçu de la mise en œuvre du Programme.

Cela fait 54 ans qu'a été établi le Programme d'assistance des Nations Unies. Les besoins de formation en droit international et en matériel pédagogique demeurent tout aussi importants aujourd'hui. Grâce au soutien sans faille du Comité consultatif, présidé par la Représentante permanente du Ghana, et celui de la Sixième Commission, le Programme d'assistance a su apporter des réponses à ces besoins.

M. le Président, Mmes et MM. les délégués,

Nous avons vu le nombre de demandes aux programmes de formation en droit international presque doubler depuis le dernier biennium. C'est grâce aux ressources inscrites au budget régulier que la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques a pu organiser les quatre programmes de formation mandatés par l'Assemblée générale - à savoir, le Programme de bourses de perfectionnement en droit international tenu à La Haye, ainsi que les trois Cours régionaux de droit international, respectivement pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique, et pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

La coopération des commissions régionales des Nations Unies, ainsi que celle des pays hôtes, à savoir, le Chili, l'Éthiopie et la Thaïlande, ont contribué de façon importante à la tenue des Cours régionaux, et nous les en remercions. Nous tenons également à remercier la Cour internationale de Justice et les Pays-Bas pour leur soutien constant en ce qui concerne la tenue du Programme de bourses de perfectionnement en droit international.

Parmi les quatre-vingt-dix-sept (97) participants sélectionnés cette année, quatre-vingt-deux (82) ont bénéficié d'une bourse couvrant l'ensemble de leurs frais. Ces 82 boursiers provenaient de 77 états différents. Je voudrais souligner que

nous avons assuré la parité entre les femmes et les hommes parmi les participants aux quatre programmes de formation, et nous avons amélioré la représentation des genres et la diversité géographique parmi les conférenciers.

Des informations spécifiques concernant les participants, le nombre de candidatures et le programme d'études sont disponibles dans le rapport du Secrétaire général et sur le site Web du Programme d'assistance.

L'an dernier, l'Assemblée générale a engagé le Secrétaire général à appuyer la création de réseaux d'anciens participants aux programmes de formation que je viens d'évoquer. À cette fin, la Division de la codification a dressé une liste des anciens participants de la dernière décennie et a pris contact avec eux, entre autres, pour sonder leur intérêt à participer à ce réseau et obtenir leur consentement avant de communiquer leurs coordonnées à un tel réseau.

M. le Président, Mmes et MM. les délégués,

Seul un nombre limité de juristes peut bénéficier des programmes de formation mandatés par l'Assemblée générale. Il est dès lors important de continuer à maintenir et enrichir la Médiathèque de droit international des Nations Unies. La Médiathèque offre une formation en ligne, gratuite et de qualité, à un

nombre illimité de personnes du monde entier. Depuis sa création en 2008, elle a été consultée par plus d'un point neuf (1.9) million d'utilisateurs dans l'ensemble des 193 États membres.

Pendant la période considérée, 45 nouvelles conférences ont été enregistrées pour la Médiathèque qui propose désormais plus de 575 conférences au total. Nous saisissons cette occasion afin de remercier vivement les conférenciers qui contribuent à titre gratuit à la Médiathèque.

La diversité linguistique et géographique du contenu proposé, ainsi que la représentation des genres, ont été beaucoup améliorés lors de la période considérée. Deux séances d'enregistrement hors Siège ont été effectuées afin d'enregistrer des conférenciers qui ne se rendent pas régulièrement à New York – l'une en Amérique latine afin d'enregistrer des conférences données en espagnol et l'autre en Fédération de Russie afin d'enregistrer des conférences livrées par des universitaires et praticiens russes dans leur langue.

La Division a aussi poursuivi ses efforts pour améliorer l'accessibilité de la Série de conférences de la Médiathèque. Comme vous vous en souviendrez, l'an dernier, nous avons mis à disposition la Série de conférences sous forme de fichiers audio et lancé les podcasts afin de faciliter l'accès des utilisateurs n'ayant

pas de connexion à haut débit fiable. Cette année, la Division a ajouté un tutoriel vidéo sur la page d'accueil de la Médiathèque pour expliquer comment utiliser les fonctionnalités audios. Je suis ravie d'annoncer que les conférences en format audio ont été écoutées et téléchargées plus de quatre-vingt-dix mille (90,000) fois depuis le lancement du podcast l'an dernier.

M. le Président, Mmes et MM. les délégués,

La Division de la codification est très reconnaissante à l'Assemblée générale d'avoir inscrit le Programme d'assistance au budget régulier. Ceci permet l'organisation de plusieurs activités, y compris la conduite des quatre programmes de formation mandatés par l'Assemblée générale et le financement de 20 boursiers à chacun de ces programmes.

Néanmoins, afin d'atteindre le potentiel véritable du Programme d'assistance, des contributions volontaires demeurent indispensables, en particulier dans l'objectif de financer des bourses supplémentaires pour les programmes de formation, comme cela a pu être le cas cette année.

A cet égard, la Division de la codification tient à remercier vivement l'Arabie Saoudite, la Chine, la Finlande, le Ghana, l'Iraq, l'Irlande, Monaco, les

Philippines, la Pologne, le Qatar, la Slovaquie, et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour leurs contributions pendant la période considérée.

Enfin, je saisis cette occasion pour vous rappeler que nous acceptons jusqu'à lundi 28 octobre les candidatures pour le Cours régional de droit international pour l'Afrique qui se tiendra en anglais en février 2020. Nous vous saurions gré de bien vouloir partager cette information avec des candidats qualifiés et d'encourager les candidatures féminines. Nous avons laissé des brochures et des dossiers de candidature sur les tables à l'entrée.

Je vous remercie de votre intérêt, ainsi que de votre soutien constant au Programme d'assistance.
